SOLIDAIRES - UNITAIRES - DEMOCRATIQUES

25 avril 2025

LE COMEDY CLUB

La Direction a transformé le Comité Social et Économique (CSE) du 24 avril 2025 en Comedy Club.

Travaux : Avec un léger retard, début du CSE à **8H35**. Les cafés sont encore chauds autour de la table.

8H40, une demande tombe sur l'assouplissement du télétravail. La Direction répond qu'elle accepte cet assouplissement pendant la durée des travaux en permettant une seule journée de présence effective par semaine.

8H50, la Direction communique déjà sur son assouplissement du télétravail. Qui a déjà osé remettre en doute la réactivité de RH/COM ?

SUD, qui avait déjà fait part à plusieurs reprises de son souhait d'assouplissement **pour le plus grand nombre de salariés,** demande **pourquoi l'établissement ne passe pas en horaire fixe élargi** comme pendant le COVID **afin de bénéficier également aux salariés qui ne sont pas éligibles au télétravail ?**

Cette proposition, non prévue dans la communication, est refusée (qui en doutait ?) **car la plage d'un horaire fixe assoupli serait moins large que la plage de perturbation des travaux.** **CQFD !**

Un esprit retors pourrait se dire qu'après avoir refusé cette amélioration pendant les négociations horaires variables, **la Direction ne se voyait pas vraiment redonner goût aux salariés à un système conciliant maintien des RTT et souplesse.**

Télétravail : À la demande de SUD, la Direction a fourni les chiffres du nombre de jours télétravaillés en régime 5x8.

En 2024, il y a eu 70.5 jours de télétravail par du personnel en régime 5x8.

SUD a alors plaidé que **ce chiffre est révélateur de la politique de cacher les accidents de travail sur l'établissement** (tous régimes de travail confondus).

La Direction a vivement rétorqué ***« Non ! C'est une politique de maintien dans l'emploi ».***

Elle a également expliqué que les salariés concernés (par le maintien dans l'emploi en télétravail) se voyaient attribués des tâches quelle que soit leur expérience au sein de l'entreprise.

SUD a donc demandé pourquoi les salariés en régime 5x8 **se voyaient systématiquement refuser d'effectuer leurs journées « HN » en télétravail** (tâches managériales, veille documentaire, élaboration de fiches opératoires, NIAC …).

Pas de réponse…***#comedyclub***

Prime MARIAGE/PACS : **Suite à notre victoire en Appel, confirmant le jugement de première instance, la Direction a annoncé qu'elle allait régulariser les primes de mariage/PACS sur la paie de mai 2025**.

Attention : jusqu'au-boutiste malgré sa défaite judiciaire, la Direction n'entend pas régulariser tous les salariés qui y étaient éligibles ! **FAITES VOS DEMANDES. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de votre régularisation ou non.**

Erratum tract SUD : C'est la lose, nous avions annoncé dans notre tract du 22 avril que le Responsable des Relations Sociales **(RH/RS)** avait démissionné. **Et bien, pas du tout !**

Le registre des entrées/sorties a permis de constater **qu'il était parti via une rupture conventionnelle.**

Nous avons interrogé la Direction pour savoir comment cette rupture conventionnelle, sur un poste en tension et encore non remplacé à date, était possible **alors même que de nombreux salariés se voient refuser cette possibilité**...**par RH** !?

« Les demandes de ruptures conventionnelles sont étudiées selon des critères très précis ! »

- SUD va vous demander une présentation en Commission Emploi Formation de ces critères.

« Nous ne vous les donnerons évidemment pas ! »

Quelques minutes auparavant, la Présidente du CSE déclarait fièrement que **la transparence dans les informations** était essentielle à ses yeux**. *#comedyclub***

Transparence : Gros travail de transition dans ce tract pour faire oublier l'erratum.

SUD a demandé en Commission Emploi Formation une présentation des résultats du formulaire "sortie de Groupe" depuis le 1er janvier 2023 comprenant notamment : les raisons du départ du Groupe, **si le/la salarié(e) a été témoin ou victime de harcèlement ou de discrimination** et s'il y a une préoccupation sur la sûreté nucléaire.

La Direction a catégoriquement refusé de faire une présentation synthétique des réponses à ce formulaire. *#transparence*

SUD lui a rappelé ses obligations légales et **qu'il serait extrêmement grave d'apprendre qu'il n'y a pas d'enquête systématique, en lien avec les référents harcèlement, en cas de case cochée sur le harcèlement ou la discrimination.**

Ce manquement grave à la protection des salariés serait de nature à faire d'autres victimes.

Parking motos : A maintes reprises, SUD avait alerté en instance que les parking motos étaient sous-dimensionnés. À ce sujet, en plein CSE, nous avons été avertis que des sabots étaient en train d'être posés sur les motos.

SUD en a aussitôt alerté la Direction en demandant plus de souplesse, les sabots ont été retirés sur le champ.

La Direction a d'ailleurs annoncé la **création de 30 places supplémentaires près de l'ODE**.

Réseau informatique : L'usine 4.0 a du plomb dans l'aile. Une carte logiciel HS et une capacité de stockage pleine mettent actuellement le réseau informatique en berne depuis plusieurs jours.

Renforts d'été : SUD a demandé un point sur les renforts d'été prévus.

La Direction nous a prévenus que les besoins étaient en cours d'analyse. ***#anticipation***

À l'aube du mois de mai, comment les renforts d'étés peuvent être opérationnels et détenir un minimum d'AE s'ils n'intègrent pas les équipes suffisamment tôt ?

Là encore, cette gestion, mettant à mal les équipes de production, interpelle.

Poste TITAN : Actuellement, le poste TITAN est gréé par 3 agents PSM.

SUD a alerté que la cible prévue, à savoir 2 agents, ne serait pas suffisante pour remplir ces missions. La Direction a dit réfléchir à cette possibilité de laisser 3 agents de manière pérenne (mais sans augmenter l'effectif par brigade...).

Radioprotection : Nombre de FCR (Fiche de Constat Radiologique) qui explose, interventions en nuit de plus en plus récurrentes, incapacité à former dignement les nouveaux arrivants, forfaits HS atomisés par un grand nombre de managers... Le constat est sans appel, **il est grand temps que la Direction mette des moyens humains supplémentaires au sein des équipes PSR.** La culture radioprotection et le plus haut niveau de sûreté/sécurité ne peuvent exister sans un service PSR suffisamment gréé pour répondre aux attentes et enjeux de notre activité.

Restaurant 4 : Bien qu'en capacité d'accueillir le flux de convives actuel, une réflexion est en cours pour une extension de 250 places incluant un agrandissement de la zone de distribution. **SUD demande depuis des mois la réouverture d'une négociation plus ambitieuse sur la restauration afin de répondre enfin aux attentes des salariés, quel que soit leur régime de travail.** Dans le cadre du projet Aval du Futur, la Direction envisage de déplacer le resto 4.

Contactez-nous au 06.03.17.05.15 ou au 06.75.38.74.79 ou via sud.anc.lahague@gmail.com
Pour adhérer, cliquez ici ! *Confidentiel, simple et essentiel pour unir nos forces*.